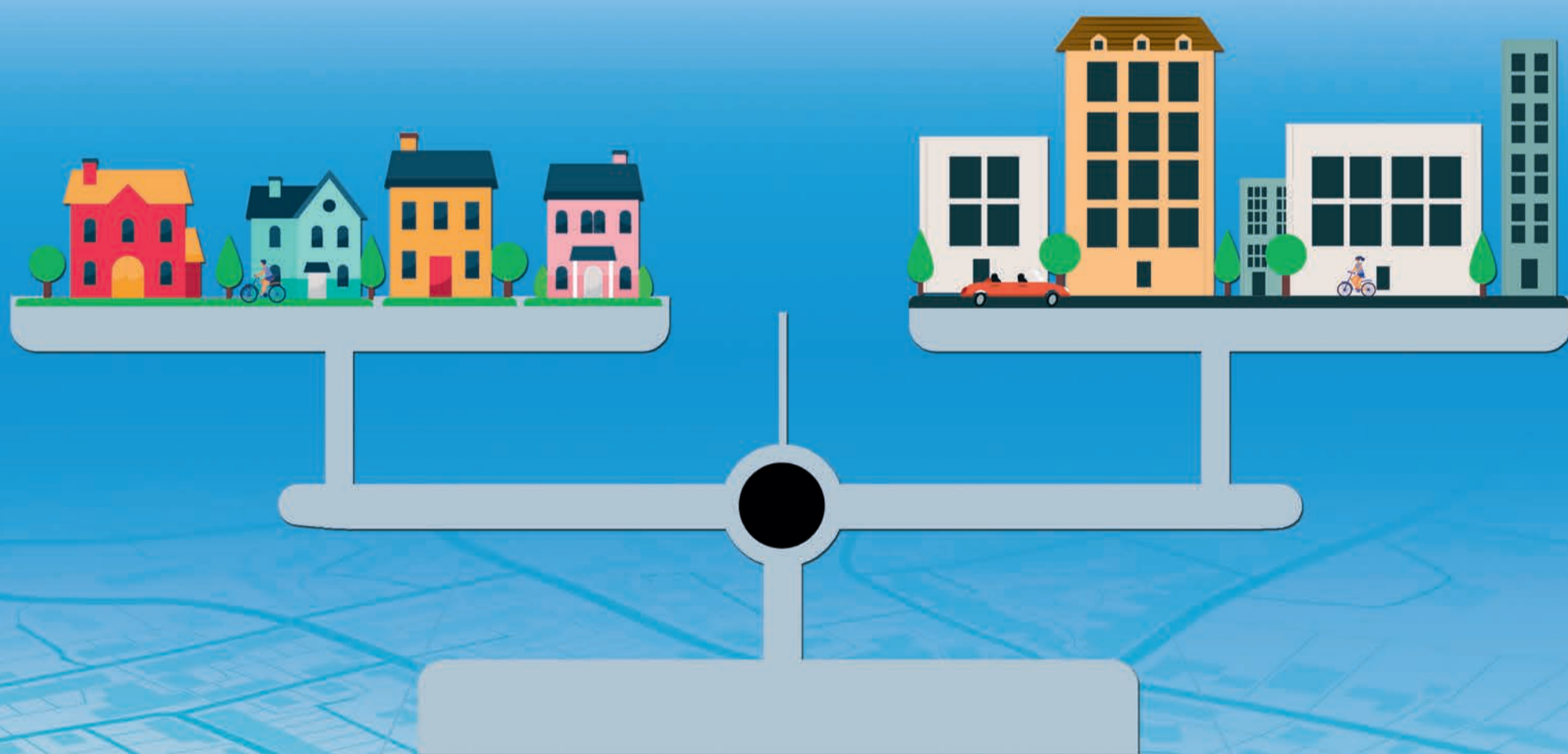


# *l'Ouvillois*

JOURNAL DE HOUILLES

MENSUEL N° 247 JANVIER 2021

## PLU, construire ensemble la ville de demain !



VIE ASSOCIATIVE

## LA VILLE SOUTIENT SES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Avec pas moins de 10 000 licenciés, les associations sportives ovilleuses sont de véritables acteurs du territoire. « Elles offrent aux Ovilleuses la possibilité de faire du sport de loisir ou de compétition, tout en proposant aussi d'autres choix tels que le handisport, les sections féminines et le sport santé », explique Hadji Sekkaï, adjoint au maire, délégué aux sports, à l'entrepreneuriat et à la cohésion sociale. Cependant, face à la Covid-19, ces structures ont vu leur bon fonctionnement perturbé et le nombre de leurs licenciés diminuer fortement. Soucieuse de l'avenir de ces associations, la Ville a donc décidé de les soutenir financièrement, via les subventions ou l'aide matérielle, d'une manière encore plus importante pour l'année 2021. « L'enveloppe globale des subventions sera augmentée dès cette année, parce que les clubs et leurs adhérents en ont besoin. Au

cours du mandat, comme nous en avons pris l'engagement, les subventions aux clubs sportifs seront augmentées de 20 % », précise l' élu. Pour mieux cerner les attentes et les besoins de ces associations sportives, des assises trimestrielles ont également été mises en place dès la rentrée, auxquelles « le maire, le service des sports, l'ensemble des présidents, directeurs et responsables des sections des clubs et moi-même y participons ». L'objectif est ici d'établir un bilan régulier, d'aborder les problématiques du moment, de valoriser de nouveaux projets et de nouvelles pratiques, mais aussi de faire un point sur les travaux menés sur certaines infrastructures.

« Les associations sportives font partie intégrante de la vie locale, nous ferons de notre mieux pour les soutenir en cette période difficile », conclut Hadji Sekkaï. ■

N. B.



PRÉVENTION

## LA COMMUNE SE DOTE DE NOUVEAUX DÉFIBRILLATEURS

Vingt nouveaux défibrillateurs automatisés externes (DAE) ont été installés dernièrement dans plusieurs établissements publics de la ville. Un dispositif qui, rappelons-le, permet à toute personne, même non-médecin, d'intervenir pour aider à la réanimation de personnes victimes d'un arrêt cardiaque.

Au total, ce sont 42 défibrillateurs qui sont désormais répartis dans l'ensemble de la commune avec une signalétique visible à l'extérieur des bâtiments. La campagne de dotation se poursuivra quant à elle en 2021 pour équiper l'ensemble des établissements publics ovilleuses. ■

Retrouvez les points défibrillateurs sur [ville-houilles.fr](http://ville-houilles.fr), rubrique « Quotidien » puis « Santé ».



ÉDITO DU MAIRE

Chères Ovilleuses, chers Ovilleux,

J'espère que, malgré la situation sanitaire et ses conséquences, vous avez pu célébrer les fêtes de fin d'année avec vos proches. Si des incertitudes demeurent, et qu'il nous faut rester extrêmement vigilants et rigoureux, l'année 2021 sera – nous l'espérons tous – celle d'un retour à la « quasi-normale ».



Si personne ne sait de quoi cette année sera faite, le début d'année est traditionnellement celui des vœux pour les douze mois à venir. La situation conduit, évidemment, à ce qu'il n'y ait pas cette année de cérémonie des vœux. Pour autant, je souhaite vous en adresser quelques-uns : le premier, c'est bien sûr de conserver la santé notamment pour les plus fragiles. Le deuxième, c'est de retrouver la liberté : celle de circuler, celle de voir ses proches, celle de profiter de nos bars et restaurants, celle d'aller au théâtre ou au cinéma, celle de faire du sport ou de voir une exposition. Celle de vivre, comme avant ou presque. Le troisième, c'est d'être préservé des conséquences économiques et sociales, de pouvoir travailler, de pouvoir étudier, de pouvoir construire des projets à long terme. L'Ovilleux de ce mois reflète cet état d'esprit puisque vous y trouverez la stratégie mise en place par la Ville pour soutenir son commerce local ou ses associations sportives.

Le mois de janvier est aussi celui de la solidarité. C'est la raison pour laquelle nous avons mis en lumière les initiatives solidaires comme celle de la Croix-Rouge, qui a récemment ouvert une nouvelle boutique, les traditionnelles étrennes pour les sapeurs-pompiers, la création de la réserve citoyenne ovilleuse, le portage des courses, la navette communale pour les seniors ou encore les permanences du CCAS.

Le dossier central de ce numéro revient sur la révision du plan local d'urbanisme (PLU), ses objectifs, son calendrier et la concertation qui y est associée. Je vous invite à vous exprimer largement, car le visage de notre ville dans les années à venir sera largement guidé par les règles d'urbanisme que nous nous donnerons. Parce que la culture doit vivre dans ce contexte, l'Ovilleux fait un portrait de François Dufeuil, l'artiste lauréat de la Biennale 2020.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce dernier numéro de l'Ovilleux sous ce format – le prochain adoptera le format magazine – ainsi qu'une belle et heureuse année 2021.

Julien Chambon

SOLIDARITÉ

## RÉSERVE CITOYENNE, APPEL AUX BONNES VOLONTÉS !

La Ville a créé une « réserve citoyenne » permettant aux Ovilleux de s'engager bénévolement afin d'agir sur le territoire pour l'intérêt général lors des temps forts et des actions solidaires de la commune. Ce dispositif vise à aider les habitants à faire face aux risques majeurs auxquels la ville peut être

exposée tels qu'une pandémie, une canicule ou une inondation. Si vous voulez rejoindre l'équipe de bénévoles de la réserve citoyenne ovilleuse, vous pouvez contacter la mairie pour vous inscrire au 01 30 86 33 01 / 32 01 ou sur [reservecitoyenne@ville-houilles.fr](mailto:reservecitoyenne@ville-houilles.fr). ■

# LA VILLE À L'ÉCOUTE DE SES COMMERÇANTS



Salon de tatouage Mashinka.



Café Le Maximilien.



Spa Mareeba.

Stéphane Brand n'a pas attendu la fin du confinement pour prendre ses fonctions, bien au contraire. Nouveau manager de la vie économique au sein de la municipalité depuis novembre dernier, il va régulièrement sur le terrain à la rencontre des commerçants oillois. « Il est important d'échanger avec eux pour mieux cerner leurs attentes », souligne-t-il.

Une approche concrète qui lui permet non seulement d'évaluer les besoins de ces professionnels, mais aussi de recueillir leurs nombreuses idées pour dynamiser la vie économique locale. Comme celle de Marie Barinova, gérante du salon de tatouage Mashinka, qui propose d'organiser des événements afin d'amener les Oillois à découvrir les savoir-faire des commerçants. « Je pourrais par exemple animer un atelier autour du tatouage éphémère, c'est un bon moyen de valoriser les commerces de proximité », précise la commerçante. Une proposition que soutient Ulrich Do Couto, cogérant de la brasserie Le Maximilien : « Notre établissement, situé du côté de la gare routière, manque cruellement de visibilité. Organiser des animations sur la place André-Malraux serait une bonne solution. »

Plus que jamais à l'écoute, la municipalité continue d'offrir un accompagnement aux commerçants qui souhaitent développer une activité en ligne (création d'un site Web, mise en place d'un système de livraison, paiement à distance...). La Ville apporte également une aide dans la mise en place d'outils numériques tels que la géolocalisation, les réseaux sociaux ou les visuels de communication.

En complément, afin d'améliorer la visibilité du commerce local, la Ville diffuse, depuis novembre, sur ses réseaux sociaux, des portraits vidéo de commerçants oillois présentant leur activité au public. « Sans oublier que nous organiserons prochainement une déambulation musicale à travers la ville, qui permettra aux habitants d'aller à la découverte de stands commerciaux éphémères, ainsi qu'une exposition photo géante qui mettra à l'honneur différents commerçants oillois. Ce sera une grande première à Houilles ! », conclut Stéphane Brand. ■



Institut de beauté Cloé Barbara.

## COMMERCE SOLIDAIRE

### CHEZ HENRY, UNE NOUVELLE BOUTIQUE SOLIDAIRE ET OILLOISE !

Depuis décembre, la Croix-Rouge a ouvert, dans le centre-ville, une boutique « responsable et solidaire » sous sa marque Chez Henry. Ouverte à tous, elle est gérée par une équipe de bénévoles for-

més pour conseiller et accompagner. On y propose des vêtements de seconde main de qualité et à petits prix, issus de dons collectés auprès de particuliers et de partenaires engagés.

Chaque achat, chaque don de vêtement, chaque heure de bénévolat au sein des boutiques solidaires Chez Henry – en hommage au fondateur de la Croix-Rouge, Henry Dunant – constitue un acte d'engagement : un engagement à la fois individuel (achat en circuit court, don d'un vêtement inutilisé) et collectif (soutien d'une communauté locale, aide vestimentaire en faveur des personnes les plus démunies, participation au financement des actions sociales de l'association). Parallèlement, la nouvelle boutique oilloise propose régulièrement des ateliers de couture, de réparation et de recyclage. ■

S.J.

**Chez Henry**  
(2, avenue du Maréchal-Foch).  
Du mardi au samedi, de 10 h à 12 h  
et de 15 h à 19 h.



Une boutique responsable et solidaire Chez Henry, ouverte, dans le centre-ville, par la Croix-Rouge.

## ÉTRENNES

### LES CALENDRIERS DES POMPIERS DISTRIBUÉS DANS LES BOÎTES AUX LETTRES



La crise sanitaire bouleverse toutes les traditions ! En effet, chaque année, les sapeurs-pompiers de Houilles-Sartroville font la « tournée des calendriers » afin de récolter des dons auprès des particuliers et des professionnels. Cependant, afin de respecter le protocole sanitaire en vigueur, l'Amicale des sapeurs-pompiers a dû se résoudre à modifier ses habitudes en distribuant les 16 000 calendriers 2021 directement dans les boîtes aux lettres. Si vous souhaitez les soutenir, deux possibilités s'offrent à vous. Vos dons peuvent être envoyés soit par courrier postal, soit déposés en ligne sur Hello-Asso, une plate-forme gratuite (voir encadré). Rappelons que ces dons contribuent

à améliorer le quotidien du centre d'incendie et de secours de Houilles-Sartroville, notamment en permettant l'organisation de manifestations sportives et sociales. Mais, surtout, ils permettent de soutenir l'Œuvre des pupilles, une association qui a pour but d'assurer la protection matérielle et morale des orphelins et des familles des sapeurs-pompiers décédés ou non en service commandé. ■

Plus d'infos au 01 61 04 6270 ou sur [amicalepompiershouilles@wanadoo.fr](mailto:amicalepompiershouilles@wanadoo.fr)

#### Appel aux dons !

- > Adresse postale : Amicale des sapeurs-pompiers de Houilles-Sartroville, 103, boulevard Henri-Barbusse, 78800 Houilles.
- > Plate-forme en ligne : [helloasso.com/associations/amicale-des-sapeurs-pompiers-de-houilles-sartroville/formulaires/1](https://helloasso.com/associations/amicale-des-sapeurs-pompiers-de-houilles-sartroville/formulaires/1)

# PLU, CONSTRUIRE ENSEMBLE LA VILLE DE DEMAIN !

**L**e 3 novembre dernier, le conseil municipal a voté la révision du plan local d'urbanisme (PLU). Cette révision, qui respecte des étapes de procédures définies par les textes, a pour objectif l'émergence d'un projet de territoire partagé prenant en compte à la fois les politiques nationale et territoriale d'aménagement durable les plus récentes, ainsi que les spécificités de la commune (habitat, emploi, déplacements, commerce, environnement). La première étape de la révision du PLU consistera en une phase d'études et de concertation à laquelle tous les habitants de la commune, les associations locales et les personnes concernées sont invités à participer. Pour l'heure, les services et les élus élaborent le cahier des charges qui permettra à la commune de retenir le bureau d'études qui sera choisi pour l'accompagner dans l'élaboration du projet, après mise en œuvre d'une procédure de marché public. D'ores et déjà, un registre de concertation, sur lequel le public peut consigner ses attentes, est disponible en mairie. Une adresse électronique permettant aux Ovil-

lois de transmettre leurs observations a également été créée. Au cours de l'élaboration du projet, trois réunions publiques seront programmées. Elles porteront respectivement sur le diagnostic et les enjeux de l'urbanisation de la ville, puis sur le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), et enfin sur sa traduction réglementaire (règlement écrit du PLU et documents graphiques). En complément, des ateliers participatifs et des permanences permettant aux habitants de Houilles d'échanger et de s'informer sur le PLU seront organisés par les élus chargés du dossier. Tout au long de la phase de concertation, le journal municipal, le site Internet de la Ville et des publications spécifiques tiendront les Ovillois informés sur l'avancement de la procédure et le contenu du projet. À l'issue de cette première étape, qui devrait se prolonger durant au moins un an, suivront une enquête publique, puis d'éventuelles modifications du projet tenant compte des résultats de celle-ci, avant adoption du nouveau PLU révisé. ■



## LE PLU EN QUELQUES MOTS !

Document permettant d'établir un projet global d'urbanisme à l'échelle de la commune, le PLU exprime les ambitions de la municipalité sur l'aménagement et le cadre de vie de son territoire. Outil de programmation de l'évolution urbaine et des formes architecturales, mais également de réglementation, il fixe en particulier les règles générales d'utilisation du sol et d'instruction des demandes d'autorisations : permis de construire, déclarations préalables, permis de démolir, certificats d'urbanisme...

### Pour se renseigner

- > Au service urbanisme (18, rue Gambetta). Tél. : 01 30 86 33 09, uniquement sur rendez-vous (port du masque obligatoire).
- > Sur ville-houilles.fr, rubrique « Actualités » puis « Vie du territoire ».

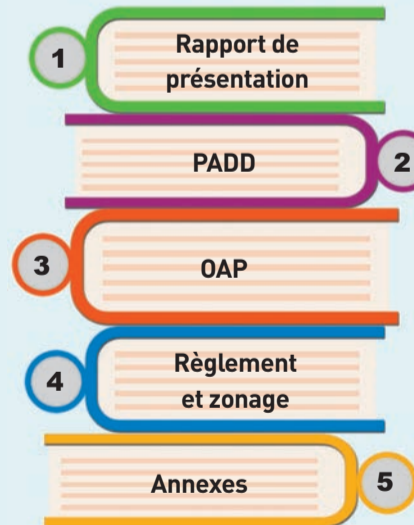
### Pour consigner ses attentes

- > Sur le registre mis à la disposition du public au service urbanisme.
- > Par voie postale, à l'attention de Monsieur le maire (hôtel de ville, 16, rue Gambetta, CS 80300, 78800 Houilles Cedex).
- > Par voie électronique : [revisionduplu@ville-houilles.fr](mailto:revisionduplu@ville-houilles.fr).

## CONTENU DU PLU

**1** Un **rapport de présentation** qui expose le diagnostic de la commune, analyse **l'état initial de l'environnement**, présente une analyse de la consommation des espaces et des capacités de densification, justifie les choix retenus dans le PADD, les OAP et le règlement.

**2** Un **projet d'aménagement et de développement durable (PADD)** qui définit les **orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de préservation ou de remise en état des continuités écologiques** ; les orientations générales concernant l'habitat, les transports, les déplacements. Le PADD fixe également les **objectifs chiffrés de modération de la consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain**.



**5** Des **annexes** qui contiennent des informations diverses : servitudes d'utilité publique, assainissement...

**3** Des **orientations d'aménagement et de programmation (OAP)** qui prévoient les **actions et opérations d'aménagement à mettre en œuvre** sur un secteur donné (OAP sectorielles) ou sur un enjeu spécifique (OAP dites « thématiques »).

**4** Un **règlement écrit** qui détaille ce qu'il est possible ou non de réaliser à l'intérieur des différentes zones (implantation, hauteur, stationnement, espaces végétalisés et plantations...).

Un **règlement graphique** qui délimite les différents types de zones sur l'ensemble du territoire ainsi que ses diverses dispositions (emplacements réservés, linéaire commercial protégé, droit de préemption...).

Interview

## TROIS QUESTIONS À...

**Pierre Miquel, adjoint au maire, délégué à l'urbanisme et à l'habitat**



**L'Ovillois : Pourquoi lancer la révision du PLU dans le contexte actuel ?**

**Pierre Miquel :** En premier lieu, parce qu'il s'agit d'un engagement de campagne important et parce que la procédure de révision nécessite un temps long de 18 mois minimum. En outre, nous subissons une importante pression de la part des promoteurs immobiliers et beaucoup de modifications doivent être apportées dans les programmes à venir afin de mettre en œuvre un projet d'aménagement de la ville, intégrant la résilience urbaine comme nouvel atout. Un projet de développement urbain maîtrisé, axé autour de la préservation des zones pavillonnaires et de la densification urbaine le long des grands boulevards, dont l'équilibre reste à trouver. C'est tout l'enjeu de la révision du PLU.

**Justement, quels sont les caractéristiques et l'enjeu de ce PLU ?**

En priorité, il nous faut augmenter les exigences de la Ville en matière de qualité environnementale pour inscrire son aménagement dans une perspective de transition écologique et énergétique. Les futures constructions devront mieux prendre en compte le changement climatique, utiliser des énergies renouvelables, avoir recours à des modèles architecturaux innovants, à



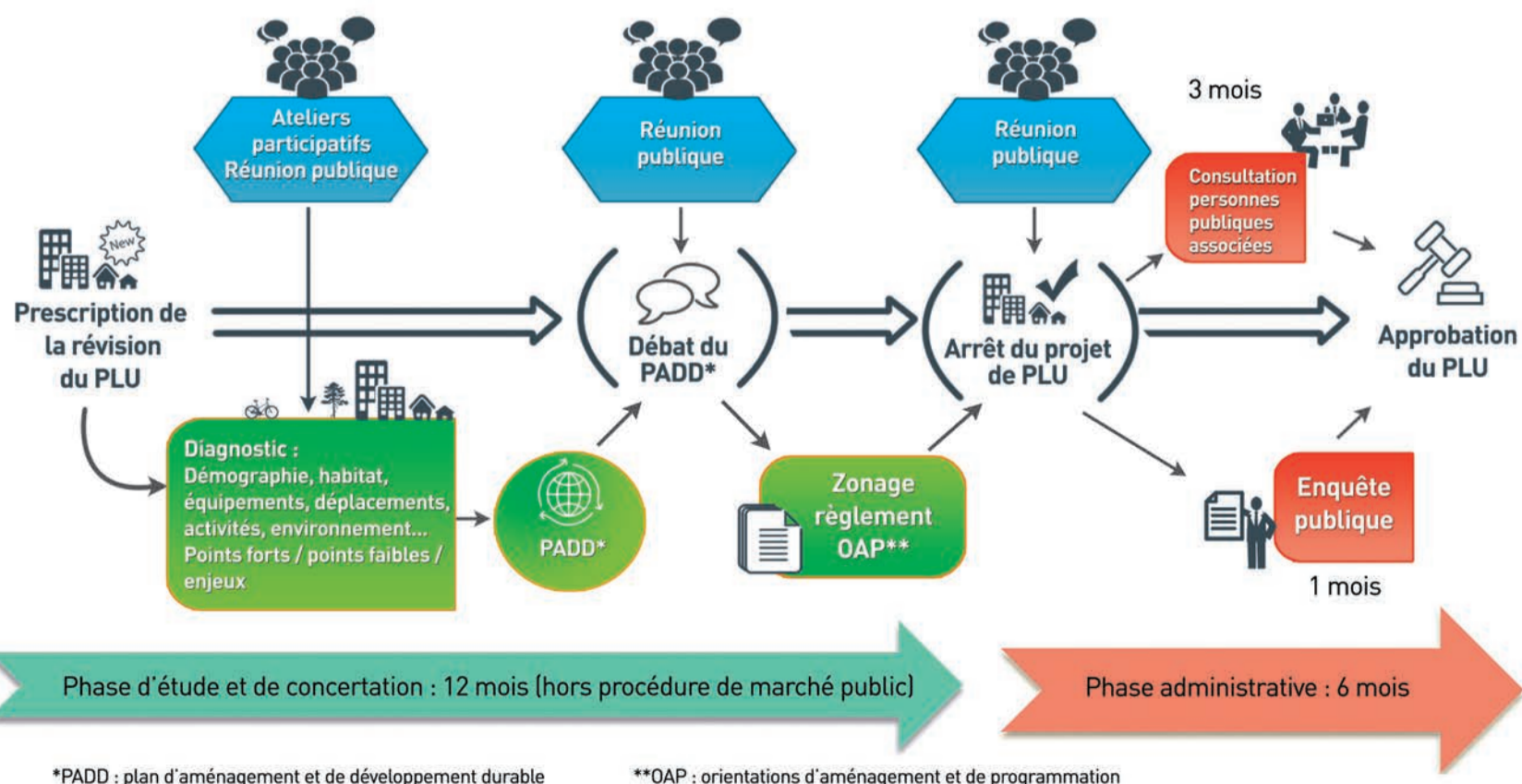
l'instar des projets dits « de 5<sup>e</sup> façade » de toits-terrasses végétalisés et partagés. Cela afin de diminuer notre impact carbone et de répondre aux objectifs de la nouvelle réglementation environnementale RE 2020, applicable dès 2021. Pour donner quelques exemples concrets : nous souhaitons redéfinir un projet urbain et de développement durable autour de la gare ; renforcer l'attractivité du centre-ville par une requalification du parc de logements, un soutien de l'offre commerciale et la conciliation des différents modes de déplacement ; préserver la biodiversité dans la ville ; ou encore organiser la requalification urbaine autour de la rue Marceau.

**Qu'attendez-vous de la concertation citoyenne ?**

La concertation a pour objectif d'abord d'écouter les préoccupations des Ovillois et leurs propositions. Ensuite, de nourrir la réflexion et de définir avec les habitants les niveaux de densité acceptables pour la commune dans les lieux stratégiques. On ne peut pas mettre la ville sous cloche. C'est pourquoi, nous invitons tous les habitants à nous faire part des différents problèmes du quotidien rencontrés dans leurs quartiers : points noirs paysagers, de circulation, manque de commerces, d'espaces verts, d'équipements... Leurs propositions sont essentielles pour savoir comment faire évoluer les quartiers et pour construire ensemble le futur PLU.

Propos recueillis par Sophie Jobez.

## LA PROCÉDURE



Pour une insertion publicitaire dans cette page, veuillez contacter Xavier Mazau (Cithéa Communication) au 06 22 16 70 25 ou au 01 80 49 51 89.

## DES ATELIERS CONSACRÉS À LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité à l'honneur ! Chaque mercredi, du 18 novembre au 16 décembre derniers, un atelier, consacré à la faune et à la flore en milieu urbain, s'est tenu à l'accueil de loisirs Maurice-Velter, dans le cadre du « plan mercredi », en lien avec les objectifs du projet éducatif territorial. Animé par Nathalie M'Baye, fondatrice de l'école de pêche oilloise Urban Fishing School, cet atelier ludique a permis aux enfants de partir à la découverte des oiseaux et des insectes qui les entourent. « Le but était

d'amener les enfants à prendre conscience de la biodiversité qui existe à proximité de leur école et de leur domicile, et de les sensibiliser au respect et à la protection de la nature », explique-t-elle. De l'anatomie des oiseaux à leur reproduction en passant par leur alimentation, rien n'avait été laissé au hasard. « J'ai adoré construire des nichoirs et des boules de graisse pour les oiseaux. J'ai découvert des espèces que je ne connaissais pas », raconte Clara, 9 ans. Les enfants ont aussi pu se familiariser avec l'univers des insectes rampants, volants et aquatiques et apprendre leurs différentes phases d'évolution. « Il ne faut pas se débarrasser des insectes, ils sont très importants ! C'est grâce à eux que les oiseaux peuvent se nourrir », précise Loïc, 8 ans.

Un hôtel à insectes avait également été minutieusement fabriqué par les écologistes en herbe. « Les enfants étaient ravis de cette découverte de l'environnement en milieu urbain. Les nichoirs et l'hôtel à insectes réalisés dans le cadre de cet atelier seront bientôt installés dans différents endroits de la ville », conclut l'animatrice. ■



Des écologistes en herbe fabriquent un hôtel à insectes lors d'un atelier consacré à la biodiversité.



N. B.

## LE « PLAN MERCREDI », C'EST QUOI ?

Mené dans le cadre du projet éducatif de territoire (PEDT) de la Ville, le dispositif gouvernemental « plan mercredi » permet la mise en place d'activités de qualité le mercredi en période scolaire dans les accueils de loisirs. Il vise à renforcer l'articulation entre les différents temps de l'enfant en prenant en compte ses rythmes et ses besoins, à proposer des activités variées en y associant des sorties éducatives et à favoriser l'accès de tous les enfants à ces activités. En partenariat avec le Comité départemental des Yvelines de kickboxing, de muay thai et de disciplines associées (CDYKMDA), des animations sont actuellement organisées au sein des accueils de loisirs mêlant sport et

éducation à la citoyenneté, avec pour objectif de sensibiliser les enfants au handicap et au « vivre ensemble ». La question du développement durable, et plus précisément celle du recyclage, est également abordée lors d'ateliers d'initiation à la pâte polymère, avec la Fabrique Maison. L'éducation à la biodiversité est présente à travers les ateliers de l'école de pêche oilloise Urban Fishing School. Prochainement, des ateliers d'apprentissage du vélo seront animés par l'association Vélocité 92. Ils auront pour but de sensibiliser les jeunes participants à l'écocitoyenneté et aux notions de déplacements « verts ».

N. B.

## EN BREF

## Inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire

Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire devraient se dérouler au mois de mars 2021 avec des prises de rendez-vous au mois de février. La direction de la restauration et de l'éducation communiquera les différentes dates par le biais de l'ensemble des supports de communication (site Internet, réseaux sociaux, panneaux lumineux...), dès que l'organisation, en lien avec la crise sanitaire, sera arrêtée.

## Activités périscolaires 2021

Bonne nouvelle ! À partir du mois de janvier et afin de faciliter le quotidien des familles, les délais de réservation concernant les activités périscolaires évoluent. Pour les accueils du matin, du soir et l'étude, les réservations passent à J-15 et les annulations à J-3. Plus d'infos sur [ville-houilles.fr](http://ville-houilles.fr) et sur votre espace « Citoyens ». ■

## INSERTION PROFESSIONNELLE

## BIO YVELINES SERVICES, UNE ENTREPRISE ENGAGÉE POUR L'EMPLOI

Insertion professionnelle, inclusion sociale et économie circulaire sont au cœur de la philosophie de Bio Yvelines Services (BYS). Créée en 1998, BYS est une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE), spécialisée en récupération et en valorisation des déchets verts.

« Notre activité de traitement des déchets verts nous permet d'assurer notre mission sociale qui est d'aider des personnes éloignées de l'emploi à retrouver du travail », explique Luc Faucheur, cogérant de BYS. Le mécanisme est simple : réceptionnés sur la plate-forme de traitement implantée à Bailly (Yvelines), les déchets sont convertis en compost, en matière végétale ou en paillage par les salariés de la structure. Un travail qui leur permet ainsi d'acquérir des compétences,

de gagner en autonomie et de pouvoir intégrer le marché de l'emploi plus facilement.

Sensible aux valeurs véhiculées par BYS, le Syndicat intercommunal pour le traitement des résidus urbains (Sitru) a décidé, en 2017, de lui confier le traitement de ses déchets végétaux. « Ce dernier mobilise quatre salariés à temps plein, ce qui représente un tiers de notre activité », précise Luc Faucheur. En 2019, l'entreprise d'insertion a ainsi traité près de 15 000 tonnes de déchets verts rien que pour le compte du Sitru. ■

Plus d'infos sur [bioyvelines.fr](http://bioyvelines.fr).

N. B.



## SOCIAL

## UN DISPOSITIF DE SOUTIEN POUR LES PERSONNES ISOLÉES

Face au contexte sanitaire lié à l'épidémie de la Covid-19, de nombreux Ovillois se sont retrouvés isolés malgré eux. Afin de faire face à cette situation, et dans le cadre de ses missions, le centre communal d'action sociale (CCAS) a mis en place, durant le confinement, un dispositif d'aide aux courses à destination des personnes les plus isolées, en partenariat avec l'association Saint-Vincent-de-Paul et le magasin ovillois Intermarché, dont le rôle était d'assurer les livraisons. Véritable vecteur de cohésion sociale et de soutien moral, ce dispositif a permis la mise en relation d'Ovillois isolés avec des bénévoles de l'association. « Pen-

dant le confinement, l'objectif de nos bénévoles, qui effectuent près de 50 visites, à Houilles et à Carrières, était de garder le contact avec la personne qu'ils accompagnent régulièrement, notamment par des appels téléphoniques fréquents. Le dispositif de livraison de courses, organisé avec le service social de la Ville, nous a également permis de répondre à la demande d'autres personnes isolées », explique Jean-François Berger, président de l'association. En complément de cette action solidaire, le CCAS a permis à de nombreux Ovillois de bénéficier aussi d'appels de convivialité, au minimum une fois par semaine. ■

S. J.



Le dispositif d'aide aux courses a permis de rompre l'isolement d'Ovillois pendant la période de confinement.

## TRANSPORT COMMUNAL

## NAVETTE « SENIORS », UNE NOUVELLE FORMULE

Le centre communal d'action sociale (CCAS) propose un grand nombre d'aides sociales et de dispositifs de soutien aux Ovillois. Parmi eux : une prestation de transport en car, à destination des seniors (à partir de 65 ans), les mercredis et samedis matin. Un service qui évoluera en 2021 avec



L'offre de la navette « seniors » évolue et propose deux trajets à destination du centre-ville.

la mise en service d'un véhicule plus léger pouvant circuler dans des artères plus étroites, et réduire ainsi le temps de trajet. Désormais, deux circuits d'une durée d'une demi-heure à destination du centre-ville (rue de la Marne) seront proposés : le premier au départ du boulevard Émile-Zola (angle rue Joseph-Bara) via les quartiers des Blanchés et des Belles-Vues ; le second au départ des rues Lavoisier et du Général-Koenig via les quartiers de la Main-de-Fer et du Réveil-Matin. ■

S. J.

Renseignements, tarifs et titres de transport au CCAS (1, rue Jules-Guesde) ou par téléphone au 01 30 86 32 70.

## EMPLOI

## BAE, UNE ASSOCIATION TOUJOURS À VOS CÔTÉS !



Malgré la crise sanitaire, l'association Boucle Accueil Emploi (BAE) continue de proposer des permanences d'accueil à la mairie, les jeudis, hors vacances scolaires, de 14h à 17h, sur rendez-vous. Elles ont pour objectif d'apporter un soutien personnalisé aux personnes en recherche d'emploi : orientation, CV, lettre de motivation, préparation d'entretien... L'association propose

également des formations (anglais, informatique, entre autres), ainsi qu'un accompagnement personnalisé.

Toutes les prestations sont gratuites et les rendez-vous sont à prendre auprès du service social de la Ville. Enfin, BAE diffuse, sur son site Internet, des offres d'emploi et des conseils. ■

Plus d'infos au 01 30 86 32 70 ou sur [bae.accueil.houilles@gmail.com](mailto:bae.accueil.houilles@gmail.com) [bae-78.com](http://bae-78.com).

BAE recherche des bénévoles pour assurer ses missions. Contact au 01 30 53 54 17 ou sur [bae.accueil.chatou@gmail.com](mailto:bae.accueil.chatou@gmail.com)

## PERMANENCE

## UN CONCILIEUR DE JUSTICE À VOTRE SERVICE



Le conciliateur de justice peut vous permettre de trouver une solution aux divers litiges rencontrés.

Dans le cadre de sa politique sociale visant à améliorer l'accès aux droits des Ovillois, le CCAS propose la mise en place d'une permanence tenue par un conciliateur de justice. Ce dernier a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis, en instaurant un dialogue entre les parties afin qu'elles trouvent une solution à leur litige. Le conciliateur de justice peut intervenir pour des problèmes de voisinage (bornage,

droit de passage, mur mitoyen), des conflits entre propriétaires et locataires, des différends concernant un contrat de travail, des litiges liés à la consommation, des impayés, des malfaçons dans le cadre de travaux... ■

S. J.

Prise de rendez-vous à l'accueil du CCAS (1, rue Jules-Guesde) ou au 01 30 86 32 70. Permanences : lundi après-midi (deux fois par mois).

**Permanence « avocat-conseil »**

Tous les 4<sup>es</sup> samedis de chaque mois, de 9h à 11h30, un avocat est à votre disposition pour vous conseiller gratuitement dans tous les domaines juridiques. Pour prendre rendez-

vous, vous pouvez vous inscrire, avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile, à l'accueil du CCAS (18, rue Gambetta), le lundi précédent, à partir de 8h30.

## SOCIAL

## SENIORS, RESTEZ INFORMÉS AVEC LE CCAS



Le centre communal d'action sociale (CCAS) invite tous les Ovillois âgés de 65 ans et plus à se faire connaître auprès de ses services. Une démarche simple pour tout savoir des animations et des séjours proposés par la Ville, ou encore pour bénéficier de mesures d'accompagnement et de prévention mises en œuvre dans le cadre des plans grand froid et canicule. Inscriptions auprès du CCAS (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile) ou via [l'accueil-das@ville-houilles.fr](mailto:l'accueil-das@ville-houilles.fr). ■



## ÉCOLOGIE

# UNE SECONDE VIE POUR NOS SAPINS !

Une opération de recyclage de sapins naturels de Noël est organisée, début janvier, par la Ville. Les Ovillois qui souhaitent y participer sont invités à venir déposer leur sapin (uniquement les sapins naturels, non floqués, ni givrés et ne présentant pas d'emballages ou de décorations) dans les sites prévus à cet effet. Grâce à ce dispositif, les sapins récoltés pourront être transformés en broyat qui sera utilisé pour les parterres et les massifs de la ville. Concernant les sapins floqués ou artificiels, ceux-là doivent être déposés lors de la collecte des ordures ménagères (bac gris) ou apportés à la déchetterie du Sitru (1, rue de l'Union, Carrières-sur-Seine – sitru.fr).

### Lieux de dépôt :

Du mardi 5 au jeudi 21 janvier, dans des cages à sapins, sur les parkings suivants : espace Jemmapes (rue Rouget-de-Lisle), place de l'Abbé-Grégoire, rue Condorcet (angle rue du Général-Koenig), rue du Président-Kennedy, croix du Martray, boulevard Jean-Jaurès (centre commercial Leclerc), rue Faidherbe (au n° 93). ■

Samedi 9 janvier, broyage sur place, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30, dans le parc Charles-de-Gaulle (entrée par la rue Jules-Guesde).



Point de collecte des sapins de Noël situé dans le parc Charles-de-Gaulle.

## ENVIRONNEMENT

# INTERRUPTION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS



Comme chaque année, la collecte des déchets verts en porte à porte s'effectue de mars à décembre. Concernant les mois de janvier et février, plusieurs solutions s'offrent à vous :

> **Se rendre à la déchetterie.** Sur présentation d'une carte d'accès nominative (obtention en ligne sur [macarte.sitru.fr](http://macarte.sitru.fr)), vous pouvez déposer vos déchets verts à la déchetterie du Sitru (1, rue de l'Union, Carrières-sur-Seine).  
Site Internet : [sitru.fr](http://sitru.fr)

> **Composter.** Vous pouvez valoriser ainsi directement les végétaux de votre jardin et les déchets organiques issus de votre cuisine tout en vous épargnant le passage à la déchetterie. Pour accélérer la décomposition de cer-

tains éléments (branches, brindilles, feuilles épaisses...), vous pouvez également broyer les feuilles mortes avant de les mettre au compost, soit avec un broyeur, soit avec une tondeuse à gazon. Pour tout savoir sur le broyage et le compostage ou pour réserver un composteur : [saintgermainboclesdeseine.fr](http://saintgermainboclesdeseine.fr).

> **Stocker et faire son paillage.** L'automne est la période idéale pour ramasser et stocker les feuilles mortes à l'abri du vent et au sec. Vous pouvez ensuite répartir votre stock sur vos plates-bandes, au potager, au pied de vos plantations ou en tas autour du cœur de la plante. Elles vont ainsi préserver et fertiliser les sols durant l'hiver mais aussi protéger vos plantes du froid. ■

## TRIBUNE LIBRE DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

*Le journal municipal s'ouvre régulièrement à l'expression de tous les élus composant le conseil municipal, chacun d'eux disposant d'un espace égal conformément au règlement intérieur. La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.*

### 2021 : En espérant des jours meilleurs...

À l'heure où nous écrivons ces lignes, une des seules choses dont nous sommes sûrs, c'est qu'il sera bien difficile d'oublier les vicissitudes d'une année 2020 décidément très compliquée pour la grande majorité de nos concitoyens.

Là où la traditionnelle « trêve des confiseurs » offre un moment de bonheur partagé, cet espace se traduit par un formidable élan de solidarité à poursuivre des Ovillois en direction de notre commerce local, particulièrement fragilisé par une taille d'entreprise ne permettant pas de résister à une chute brutale de son activité. Les, notamment, « stop and go » permanents des mesures gouvernementales en ont, malgré les aides, éreinté plus d'un... Souhaitons que cela ne soit pas définitif pour certains.

Regrettons aussi que, là où de nombreux maires se sont rassemblés, ont élevé la voix parfois avec succès, notre édile, adoubé par la République en marche, n'ait jamais rien trouvé à redire aux décisions venues d'en haut !

Il n'en reste pas moins que les pertes d'emplois et la précarité sont en forte augmentation, qu'il va falloir continuer de limiter les interactions sociales encore quelque temps.

Pour espérer de futurs jours heureux, nous devons, quoi qu'il arrive, encore et encore faire preuve de solidarité les uns envers les autres !

Vous pourrez compter sur nous. Meilleurs vœux 2021 à toutes et à tous.

Les élus du groupe ID Commune,  
[contact@idcommune.com](mailto:contact@idcommune.com)  
[www.facebook.com/IDcommune](https://www.facebook.com/IDcommune)

### Bonne année 2021 !

Que peut-on souhaiter après une crise sanitaire sans précédent qui aura bouleversé nos vies ? Un vaccin et un traitement pour voir la fin de la pandémie du Covid-19 ! Ensuite, plus de solidarité et la réaffirmation de nos valeurs républicaines. Et de nouveau des moments de convivialité en famille, entre amis, qui nous sont essentiels et font aussi partie de notre art de vivre.

Mais également une prise de conscience que nous ne pourrions plus revenir au « monde d'avant ». Cela passe par d'autres moyens de consommer avec davantage de production locale et de circuits courts, davantage de nature en ville et une réflexion concernant les interactions entre les espèces, d'autres moyens de se déplacer. C'est aussi un besoin de davantage de cohésion sociale et de repenser la place du citoyen.

Sur le plan local, nous souhaitons que ces aspirations se traduisent dans les orientations qui seront présentées par l'équipe municipale en début d'année. La nouvelle majorité a fait de nombreuses promesses durant les élections municipales et nous attendons maintenant sa feuille de route sur tous les sujets : politique sociale, transition écologique, petite enfance, scolaire et périscolaire, démocratie participative, sécurité, pour n'en citer que quelques-uns. Nous serons vigilants et constructifs sur l'ensemble de ces dossiers.

Enfin cette nouvelle année sera marquée par la révision du plan local d'urbanisme (PLU). Nous invitons les Ovilloises et les Ovillois à s'exprimer durant la phase de concertation et nous prendrons toute notre part dans ce projet qui vise à penser l'aménagement et l'avenir de notre commune à court, moyen et long terme.

Les élu.e.s Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire  
Facebook : [fb.me/ElusAcésHouilles](https://fb.me/ElusAcésHouilles)  
[www.aces-houilles.fr](http://www.aces-houilles.fr) : [aces-houilles@protonmail.com](mailto:aces-houilles@protonmail.com)

### Haut les cœurs !

L'année 2020 s'en est allée. C'est sans regret que nous la laissons derrière nous. La crise sanitaire de la Covid-19 aura en effet entraîné l'ensemble de la planète dans une spirale inédite dans l'histoire moderne. Nos fêtes de fin d'année n'ont pas échappé à la pesanteur de 2020, même si l'année qui s'ouvre nous offre la perspective d'une sortie de crise. Il demeure pourtant des incertitudes. À commencer par le succès des campagnes de vaccination à venir et l'ampleur des impacts économiques et sociaux, déjà bien présents. Alors, redoublons de créativité et d'attention pour les autres !

C'est cette énergie que les élus de la majorité municipale veulent insuffler à toute la ville !

Révision du PLU, réaménagement de la place du 14-Juillet, décoration du marché pour les fêtes, création d'une mutuelle de santé et de la réserve citoyenne ovilloise, embauche d'un nouveau chef de police municipale, candidature pour être ville d'accueil des délégations sportives aux JO de 2024, ouverture d'un centre de dépistage Covid-19, démarrage des études pour la construction d'une nouvelle école, embauche d'un manager de commerce, ouverture d'une boutique éphémère... Voilà quelques-unes de nos actions de 2020.

En 2021, nous continuerons à vous solliciter pour recueillir votre avis sur nos projets. Vous aussi, faites-nous part de vos idées et proposez-nous vos projets.

Nous vous souhaitons, pour 2021, une bonne santé et une pleine réussite dans vos projets.

Bien à vous,

La majorité municipale



## ART CONTEMPORAIN

## FRANÇOIS DUFEIL, LAURÉAT DE LA BIENNALE DE LA JEUNE CRÉATION 2020

**F**rançois Dufeil, 33 ans, est le lauréat de l'édition 2020 de la Biennale de la jeune création. Pour le plasticien, cette exposition collective est avant tout une aventure humaine qu'il n'est pas près d'oublier. « *L'ambiance était familiale, intime. Cette exposition m'a permis d'aller à la rencontre d'artistes d'une même génération, de partager de belles expériences* », explique-t-il. Plus jeune, François Dufeil se forme au génie climatique au sein de l'association Les Compagnons du devoir. Mais l'appel de l'art devient rapidement trop fort : « *J'ai toujours aimé peindre, découvrir de nouveaux univers artistiques, j'ai donc décidé de changer de voie.* » Le jeune homme s'inscrit alors aux beaux-arts d'Angers, puis à l'École supérieure des arts décoratifs de Paris.

Naturellement, le plasticien place le savoir-faire artisanal et son partage au cœur de sa pratique : « *Ce sont les processus de création qui m'amènent aux objets finis que je développe, et non l'inverse !* » Du détournement d'objets industriels

au déplacement de gestes ouvriers (plomberie, soudure, couture...), en passant par les matériaux de récupération, François Dufeil produit des pièces originales qui s'affranchissent de leur fonctionnalité première. Installations, maquettes, sculptures outils fonctionnant en circuit ouvert... Les idées ne manquent pas. C'est d'ailleurs en résidence à Moly-Sabata (résidence d'artistes située à Sablons, Isère) que l'artiste imagine *Le Moulin à feu*. Exposée à la Biennale, cette sculpture outil présente une éolienne alimentant un four à céramique. « *J'aime faire appel à des procédés et à des rituels anciens, m'approprier des savoirs originels* », précise l'artiste.

Le lauréat, invité en résidence la saison prochaine, présentera sa première exposition personnelle à La Graineterie, à l'automne 2021. « *C'est un bel honneur de pouvoir réaliser ma première exposition dans ce centre d'art. M'approprier les espaces du lieu sur le plan artistique est un challenge que j'ai hâte de relever* », conclut-il. ■

N. B.



François Dufeil produit des pièces originales qui s'affranchissent de leur fonctionnalité première.

## ATHLÉTISME

## MADÈRE, UNE ÎLE QUI MET LE FEU AUX JAMBES !



Lors des championnats d'Europe d'athlétisme des masters, Sébastien Sapei a décroché la 5<sup>e</sup> place sur 10 km dans la catégorie des plus de 40 ans et une médaille de vice-champion par équipes.

**S**ébastien Sapei est un athlète qui évolue au pas de course. En octobre dernier, cet Ovillois de 42 ans s'est illustré aux championnats d'Europe d'athlétisme des masters organisés à Madère, en décrochant la cinquième place sur « 10 km », dans la catégorie des plus de 40 ans, et une médaille de vice-champion par équipes.

« *C'est la plus belle performance que j'ai pu réaliser depuis mes débuts en athlétisme. Le parcours était montagneux et présentait de belles montées et d'importants virages* », explique-t-il. Après un parcours sportif dans le tennis, Sébastien Sapei décide, en 2016, de rejoindre la section athlétisme des Sports olympiques de Houilles (SOH). Entre solidarité et esprit d'équipe, plaisir et dépassement de soi, cette section attire de plus en plus d'Ovillois, aussi bien en compétition qu'en loisir. « *L'ambiance y est conviviale et permet aux débutants de se sentir à l'aise. Cela m'a motivé à rejoindre récemment l'équipe des entraîneurs* », ajoute Sébastien Sapei.

La section athlétisme des SOH compte aujourd'hui 273 adhérents, de tous âges et de tous niveaux. Athlétisme sur piste, cross-country, course sur route, trails, différentes formes d'athlétisme y sont proposées. « *Il ne faut pas hésiter à se lancer, la progression est assez rapide et le plaisir est toujours au rendez-vous !* », se réjouit Sébastien. Également kinésithérapeute, l'Ovillois prépare actuellement un diplôme d'accompagnement à la performance, à destination des sportifs amateurs et professionnels : « *Ce service sera proposé dans un nouveau cabinet qui verra bientôt le jour à Houilles. Il s'agit d'un projet mené en collaboration avec trois kinésithérapeutes.* »

En attendant, Sébastien Sapei rêve de nouvelles aventures en compagnie des adhérents du club. « *Nous espérons pouvoir participer à la Transgrancanaria, la traversée de l'île Grande Canarie en Espagne, qui aura lieu en février prochain* », conclut-il. ■

N. B.

## ENTREPRENDRE

## LOIN DES YEUX, PRÈS DU CŒUR !

**C**omme le disaient plus ou moins les Beatles : « *All you need is... un câlin !* » Voilà ce qui pourrait résumer en quelques mots la raison d'être des Youyous de Julie Privée. Cette Ovilloise de 40 ans, dont la créativité n'a d'égale que son enthousiasme, revisite le doudou – objet incontournable de l'enfance – en lui apportant une autre dimension. Comment ? En imprimant la photo du papa ou de la maman sur l'une des faces. Une façon ludique et inventive de pallier parfois leur absence. « *L'idée de sa confection m'est venue à la suite des nombreuses affectations de mon mari, militaire de carrière, qui l'emmènent parfois loin de chez nous et que ne comprend pas toujours notre fils de 6 ans. L'effet a d'ailleurs été immédiat ! Depuis qu'il l'a en sa possession, il ne se sépare plus de son Youyou sur lequel est imprimée la photo de son papa ! Il l'apporte à l'école ou l'installe même parfois à table pour reconstituer en quelque sorte la famille le temps du repas.* » Si Julie a voulu donner à sa création le nom de Youyou, c'est qu'« *il s'inspire du mot "doudou", mais le revisite à sa manière en doublant l'emploi du mot anglais "you" [vous], puisque ce doudou est votre mini-vous !* ».

Facile à emmener partout, ce doudou d'un nouveau genre permet à tout moment un petit câlin qui reconforte, un secret à souffler, du courage à trouver. Mais il permet surtout d'aider les enfants à pallier efficacement l'absence d'êtres chers selon Julie : « *Que les parents soient souvent absents à*



Confectionnés à la main et portant le label CE, les Youyous de Julie sont des objets uniques.

cause de leur travail, que l'enfant soit pensionnaire, ou encore hospitalisé, ou même en garde partagée, le Youyou convient à toutes sortes de situations... En particulier en ces temps de confinement où l'isolement et l'impossibilité de voir les autres membres de sa famille régulièrement peuvent être difficiles à vivre. »

Considérés comme des jouets, les Youyous de Julie ont été testés en laboratoire et portent le label CE. Ils sont réalisés à la main, en France, et confectionnés à la demande, ce qui en fait véritablement des objets uniques. ■

O. C.

# LA FÉERIE DE NOËL EST AU RENDEZ-VOUS !



Malgré un protocole sanitaire de rigueur, le parvis de l'hôtel de ville a revêtu les couleurs de Noël fin novembre. Plusieurs saynètes sont venues ainsi habiller les lieux, mettant en scène le Père Noël et son traîneau rempli de cadeaux, dans un décor restituant les paysages enneigés du Grand Nord peuplés de manchots, de deux ours et d'un renne. Pour l'occasion, une boîte aux lettres a été prévue afin que les enfants puissent déposer leur lettre adressée directement au Père Noël ! À la nuit tombée, l'ensemble brillera de mille feux, pour le plus grand plaisir des passants, et plus particulièrement des tout-petits. Des décorations entièrement conçues et réalisées par les agents des services techniques.



## HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE



Le samedi 5 décembre, les autorités civiles et militaires, accompagnées des représentants des associations d'anciens combattants, ont rendu hommage aux morts tombés pour la France pendant la guerre d'Algérie et lors des combats du Maroc et de la Tunisie.



## CARNET

### Naissances

#### Septembre

Aliya Lachgar.

#### Octobre

Arielle Assaraf,  
Rafael Fernandes,  
Giulia Mansard,  
Faress Moulif,  
Kyle Ndzana Mendouga.

#### Novembre

Neyla Ouertani.

### Mariages

#### Novembre

Maxime Boudal,  
et Sophie Menguy,  
Pierre-Louis Brandon,  
et Laure Yang,

William-Som Joseph,  
et Iulianna Kir.

### Décès

#### Octobre

Madeleine Audiger née Fizet,  
Laurent Brillon,  
Inès Calégari née Raineri,  
Jean Lechaux,  
Danielle Longlade née Mouly,  
Yester Mardirossian,  
Claude Pilatte,  
Thérèse Poirier née Foucher.

#### Novembre

Lakhdar Araïbia,  
Edouard Bobo,  
Michel Brocard,  
Laurent Clément,

Alain Colas,  
Claude Debrieu,  
Lionel Dessene,  
Jean Ichkanian,  
Yamina Issaâd née Boukra,  
Ève Jourdan née Bianchi,  
Michèle Legrand née Bouffart,  
Nadine Martinet,  
Eurydice Mbemba,  
Fernando Mendes de Abreu,  
Ghislaine Toussaint née Tessier,  
Pierre Nkake,  
Abdallah Selka,  
Antonia Verdier née  
Sambardier,  
Pierrette Vicens née Evrad,  
Geneviève Villedieu née  
Thiéblemont.

Directeur de la publication : Julien Chambon / Rédacteur en chef : Vincent Dubuc (vincent.dubuc@ville-houilles.fr) / Mise en page : ODALIS Communication / Photos : Caroline Fayaud-Zigurs, Benoit Moyen / Correcteur et secrétaire de rédaction : Olivier Chauche / Ont collaboré : Nadia Bijarch, Sophie Jobez / Tirage : 16 000 exemplaires / Impression : RAS / Distribution : Champar / ISSN : 0183-0880 / Mairie de Houilles : 16, rue Gambetta, S 80330 78800 Houilles / Tél. : 01 30 86 32 15

